L'avocat de Julien Bréchaire

Nature du travail

Défense des personnes et des sociétés
L'avocat représente et défend devant un tribunal les particuliers ou les entreprises engagés dans un procès. Il suit des affaires civiles (accidents, divorces...), pénales (vols, crimes...) ou encore dans les affaires (généralement en tant que conseiller auprès des entreprises). C'est à lui de négocier, afin de trouver une solution favorable aux intérêts de son client. Il peut servir de médiateur conduisant à un accord à satisfaisant son ou ses clients.

Droit pénal, commercial...
L'avocat généraliste traite tout type d'affaire (civile, pénale ou commerciale...). C'est un milieu en perpétuel concurrence il est fortement conseiller de se spécialiser, il propose ses compétences en droit de la personne, droit pénal, droit des affaires, droit immobilier... C'est souvent le cas des professionnels travaillant au sein de cabinets d'avocats. Les avocats d'affaires exercent uniquement pour le monde de l'entreprise. Ils conseillent les sociétés dans leurs projets (fusion, rédaction de contrats...) et les défendent.

« Dans un milieu en perpétuelle concurrence il est fortement conseiller de se spécialiser »

Des activités selon la spécialisation

L'avocat exerce une profession libérale c'est à dire qu'il est son propre patron ou est sous le contrôle d'une organisation professionnelle. Néanmoins ses activités diffèrent selon le type de cabinet: taille, spécialisation et renommée du cabinet sont les principaux facteurs. Ceci crée donc des inégalités au niveau des salaire. Par exemple le quotidien d'un avocat exerçant au sein d'un grand cabinet d'affaires parisien n'a ainsi rien à voir avec celui d'un avocat généraliste. Le premier travaille sur des dossiers très spécialisés et ne plaide pas (ou peu) au tribunal. Le second traite toutes sortes d'affaires : divorces, litiges commerciaux, infractions au Code de la route... Il peut être dans le civil ou le pénal.

« La taille, la spécialisation et la renommée du cabinet sont les principaux facteurs des activités de l'avocat »

Carrière et salaire

Même si la profession se porte plutôt bien: La première année, environs 2700 euros brut par mois pour le collaborateur libéral. Très élevés les revenus d'un avocat d'affaires chevronné exerçant dans un grand cabinet parisien sont parfois le triple des revenus modestes de la plupart des débutants. Encore une fois se spécialisé le plus tôt possible est vital pour un jeune avocat.

Qualité et compétence

Rigueur, motivation, organisation et charisme sont les maîtres mots de ce métier.
L'avocat doit faire preuve d'organisation pour pouvoir ainsi jongler entre les différents dossiers qu'il recevra pour pouvoir respecter le calendrier judiciaire. Il est également le confident de ses clients qui lui confient leurs problèmes avec la justice ou bien leurs problèmes économiques, ce dernier doit aussi se montrer persuasif pour convaincre les jurées pour satisfaire les intérêts de ses clients.
Sont requis au moins Bac +6 mais beaucoup d'avocat possèdent au moins 1 Master.

«Beaucoup possèdent un Master»